

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GIRONS

COMMUNE DE SAINT YBARS

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le jeudi 27 juin à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT YBARS, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de Francis BOY, le Maire,

Étaient présents : Monsieur Francis BOY, Monsieur Johnny BUOSI, Madame Agnès TEYSSEYRE, Monsieur Jean Luc MARIANI, Madame Sophie VERKINDEREN, Monsieur Michel PERRIN, Monsieur Bernard LAURENCE.

Absents excusés : Madame Catherine FASSEUR, Madame Nadine SAVIGNOL, Monsieur René CHAYNES, Monsieur Henri De GRAILLY.

Absents : Madame Anne PARMENTIER, Monsieur Fabrice SENTENAC, Madame Adeline MAROUDIN VIRAMALE.

Procurations de vote : Monsieur René CHAYNES à Monsieur Francis BOY.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 Avril 2019,
2. Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer, devant notaire, le contrat de location avec les futurs gérants du restaurant bar l'authentique sur la base de loisirs,
3. Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à verser la subvention au collège de LEZAT/LEZE pour le voyage des enfants en Espagne,
4. Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer le transfert de propriété des biens immobiliers de l'ancien SIEVAL au SMDEA et une procuration à Monsieur René MASSAT ancien Président comme mandataire de cette opération,
5. Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à exonérer en partie ou en totalité le paiement du loyer de la chapelle de Saint-Sernin du Mois de Juillet 2018 à l'ancienne locataire qui a quitté les lieux le 31 Août 2018,
6. Informations et questions diverses.

La séance est ouverte à 20H35

Monsieur Bernard LAURENCE est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire constate que le quorum n'est pas réuni. Il convoquera à nouveau le Conseil Municipal sur le même ordre du jour le 01 Juillet 2019 à 20h30.

La séance est levée à 20h55

Le Maire,

Francis BOY